"Les 30 jours qui ébranlèrent l'Europe" dans 30 jours d'Europe (Mai 1975)

Légende: Collaborateur de Jean Monnet et témoin direct de la déclaration de Robert Schuman dans le Salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, François Fontaine relate l'événement.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. Fontaine, François ; Réd. Chef Chastenet, Antoine. Mai 1975, n° 202. Paris: Bureau d'information des Communautés européennes.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL: http://www.cvce.eu/obj/"les_30_jours_qui_ebranlerent_l_europe"_dans_30_jours_d_europe_mai_1975-fr-7d88b508-dbaa-4868-8bdc-f216607ca0ae.html

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Les 30 jours qui ébranlèrent l'Europe

Témoin direct des événements qui devaient aboutir à la création de la Communauté, François Fontaine en fait, pour la première fois, le récit détaillé.

Si nul ne peut dire aujourd'hui avec certitude où va la Communauté européenne, du moins sait-on très exactement d'où elle vient : du néant ; et à quelle date elle en est sortie : le 9 mai 1950 ; enfin, dans quelles conditions : c'est ce que nous allons raconter. Rares sont les mutations historiques qui ont un état civil aussi précis et dont les traces sont aussi visibles.

Les grands événements sont en général des aboutissements autant que des points de départ, des produits du hasard autant que de la volonté.

La naissance de l'Europe, elle, est un commencement absolu issu d'une création fulgurante. Le matin du 9 mai, il n'y avait rien, rien que de la confusion et de l'inquiétude sur tout un continent où l'on regardait passivement remonter les périls. Le soir, il y avait une décision, un processus en marche, et une nouvelle espérance. Que s'était-il passé ?

Le ministre des Affaires étrangères entra dans le salon d'apparat où l'attendaient plus de cent journalistes assis sur des rangées de chaises qu'on venait d'installer en hâte. C'était un homme timide qui marchait d'un pas feutré, et inclinait sa silhouette comme pour diminuer sa taille et mieux regarder ses interlocuteurs par-dessus ses lunettes. On voyait surtout son crâne luisant et pointu. Il avait l'apparence modeste et c'est d'une voix neutre, difficilement audible, qu'il dit « Messieurs, je vous remercie d'être venus pour entendre la communication que j'ai à vous faire au nom du gouvernement ». Il prit place derrière une table, sous la pendule qui orne la cheminée monumentale. Il commença la lecture d'un papier solennel où il était question de l'entente entre la France et l'Allemagne. L'accent de l'homme était singulièrement allemand pour les Français, français pour les Allemands. On savait qu'il était né sur les frontières, qu'il avait fait ses études d'un côté, sa carrière de l'autre, ses adversaires disaient qu'il avait porté deux uniformes. On ne s'étonnait pas de l'entendre parler des relations franco-allemandes.

En réalité, il parlait de l'Europe et, discrètement, en ce beau jour de printemps, posait ses fondations. C'était le neuf mai mil neuf cent cinquante et il était dix-huit heures au Salon de l'Horloge du Quai d'Orsay.

Un homme timide prend un risque historique

Il n'y a pas de photos, pas de films, pas d'enregistrement de cette conférence de presse qui avait été improvisée à l'heure du déjeuner, après un Conseil des ministres exceptionnellement long. On avait oublié de prévenir les chasseurs d'images et de sons, et les documents que l'on croit voir ou entendre aujourd'hui sont des reconstitutions ou ont trait à des cérémonies ultérieures. Cette lacune n'était pas tout à fait accidentelle. L'homme timide Robert Schuman, savait qu'il prenait un risque historique dont le succès dépendait d'un effet de surprise. On ne monte pas – ou du moins on n'avait pas, à cette époque-là, l'habitude de monter – un spectacle audio-visuel en deux heures. Mais ces deux heures étaient un délai suffisant pour convoquer des journalistes accrédités et, à travers eux, faire éclater une action concertée dans le secret, lui donner un cours irréversible.

Il s'agissait bien de cela et les journalistes eux-mêmes ne connaissaient pas la nature de la communication qu'on allait leur faire. Quelques-uns seulement savaient qu'elle serait importante parce qu'ils avaient en main la première édition du Monde qui titrait, en première page : « Demain, à Londres, la France proposerait l'association des industries-clés européennes ». Quelques mots provenant d'une indiscrétion calculée précisaient : « Il s'agit, croyons-nous savoir, d'une suggestion hardie en faveur d'un nouvel effort d'intégration économique de la part des nations de l'Europe occidentale ». Mais on commençait à douter de la hardiesse de cette suggestion en entendant les phrases généreuses et générales que lisait laborieusement le ministre. C'est peu à peu que se dégageaient de ce message ouaté des objets que les plus avisés reconnurent comme des instruments chirurgicaux. On allait opérer l'Europe malade.

Pourtant le conseil des ministres de ce mardi 9 mai n'avait pas eu la solennité des colloques pré-opératoires. Avancé d'un jour par rapport au rituel français pour permettre au ministre des Affaires étrangères de partir le soir même muni d'instructions à la conférence tripartite de Londres, il avait été surchargé par une communication de dernière heure de M. Robert Schuman. Celui-ci n'avait pas cherché à ouvrir un débat. Il se borna à convaincre le Conseil qu'il ne pouvait aller, une fois de plus, retrouver ses collègues occidentaux, MM. Bevin et Acheson, sans leur soumettre une proposition française sur l'Allemagne dont il donna un aperçu rapide. Qui se fut permis de discuter la compétence de M. Schuman sur le problème et qui fit une objection? Pas ceux des membres du gouvernement qui, personnellement avertis, tels René Pleven et René Mayer, étaient aussi des partisans du projet, et pas davantage ceux qui, en plus grand nombre, en entendaient parler pour la première fois et pensaient qu'il fallait, en effet, faire un geste de bonne volonté. L'idée de « combinats » industriels était dans l'air depuis quelques mois. On disait aussi « condominium » ou « consortium ». A l'heure du déjeuner, donc l'atmosphère n'était pas à la révolution.

Cependant, dès qu'il eut obtenu cet accord, M. Schuman retrouva ses collaborateurs avec beaucoup d'émotion parce qu'il savait, lui, qu'il allait commettre un acte historique. La portée de ce qu'il avait minimisé le matin, il fallait maintenant l'exalter. Il était difficile, par nature, à cet homme discret de faire un geste spectaculaire. Les grands mots, les formules sonores avaient peine à sortir de sa bouche. S'il n'eut pas été aussi convaincu de la nécessité d'agir, et du caractère extraordinaire de sa proposition, il eut atténué l'éclat du style du papier qu'il allait lire en public. Mais au contraire, il l'accepta sans retouches, et même il le rehaussa : dans son bureau, au cours de l'après-midi, il écrivit de sa main ce beau préambule :

« Il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte hardi, d'un acte constructif. La France a agi et les conséquences de son action peuvent être immenses. Nous espérons qu'elles le seront. Elle a agi essentiellement pour la paix. Pour que la paix puisse vraiment courir sa chance, il faut, d'abord, qu'il y ait une Europe ».

Le coup de la rue de Martignac

« La France a agi… ». Derrière cette affirmation vigoureuse, inhabituelle dans le style de notre diplomatie, qu'y avait-il ? Rien qu'un texte de cent vingt lignes écrit à la campagne quelques jours auparavant par un homme qui n'avait point de mandat pour s'occuper de ces affaires-là, et lu par un autre homme qui en avait reçu une copie dans un train. Les « étages » du Quai d'Orsay ne se doutaient pas de ce qui se tramait au rez-de-chaussée, et l'écho leur en parvenait en même temps qu'il se propageait à Bonn et à Rome. Ils affectèrent d'être au courant, mais n'oublièrent jamais le mauvais procédé. La France, ce jour-là, ce n'était pas la grande et vieille machine des Services, c'était deux hommes agissant à titre quasiment personnel, non sans avoir respecté le minimum de procédure constitutionnelle. Ce minimum était largement suffisant (le Conseil des ministres n'avait-il pas été consulté ?), et cependant il régnait une atmosphère de conspiration. C'est que l'homme qui avait écrit le texte, l'homme sans mandat spécial, se trouvait dans le Salon de l'Horloge, mêlé aux journalistes. Sa présence donnait un relief très particulier au contenu de la proposition ambiguë qui traitait à la fois de charbon et d'acier et de fédération européenne.

Cet homme étant connu surtout pour son action économique. Jean Monnet était alors Commissaire au Plan. On savait qu'il aimait les idées simples et qu'il ne s'attachait qu'aux projets concrets.

Il avait insufflé à la France un nouvel état d'esprit – la modernisation – et il lui avait rendu des moyens d'action – un équipement. Il n'avait pas lancé son pays dans de vains efforts de prestige, ni même d'agrément. Ses objectifs étaient ingrats, peu raffinés : il s'intéressait exclusivement aux secteurs de base, et il martelait obstinément, depuis cinq ans, des instructions qui, à leur tour, martelaient l'instrument du redressement de la France. Le charbon et l'acier étaient inscrits en tête des priorités de son plan français et on ne s'étonnait pas de les retrouver au centre de son projet européen. Ou plutôt, le fait que ce jour-là, « le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe », ce fait, lié à la présence insolite de Jean Monnet auprès de Robert Schuman, accrédita d'un « coup de la rue de Martignac ». Le Quai d'Orsay était investi par les commandos du plan qui, non loin de là, travaillaient jour et nuit à la prospérité intérieure du pays. Cette prospérité, bientôt mise au service d'une

grande diplomatie encore anémiée, allait permettre à la France de jouer à plein sa partie dans le concert des puissances. Mais le Quai d'Orsay entendait bien qu'on lui passât l'instrument une fois forgé. Il n'avait que faire des forgerons, gens dépourvus de manières.

Les diplomates se lèvent trop tard

Or, ce jour-là, les diplomates professionnels s'étaient levés trop tard, à Paris comme à Londres, à La Haye et à Bonn. Ils avaient déjà perdu la course de fond ouverte par des « amateurs » de génie – mais certains mirent vingt ans à s'y résigner. Est-ce pour cela qu'ils furent toujours si peu empressés à renforcer les pouvoirs de la Communauté ? Cette explication serait désobligeante à leur égard, mais la véritable raison ne l'est pas moins : c'est parce qu'on les savait hostiles, par atavisme, au principe même de la Communauté qu'on les tint à distance de cet accouchement délicat. Pour des semaines, un mot, un seul mot en plus ou en moins pouvait changer le cours d'une idée incomplètement formulée, et à peine sortie du domaine de l'intuition. Seule la diplomatie britannique, comme on le verra, soupçonna la fragilité de cette création improvisée et la bombarda aussitôt de ses neutrons pour tuer en elle le germe supranational. Elle y serait parvenue, et se fût épargnée vingt-cinq ans de combats de retardement, sans la vigilance des inventeurs de l'idée qui lui firent savoir : « Pour rompre avec la fatalité de l'Histoire, il faut d'abord tourner le dos aux traditions des rapports internationaux. La proposition française n'est pas négociable. La méthode qu'elle suggère est à prendre ou à laisser ».

D'où venait ce ton nouveau ? Quelle somme d'expériences nourrissait cette certitude ? C'était une histoire à la fois très ancienne et très récente.

L'histoire très ancienne était celle des guerres qui ravageaient périodiquement l'Europe, et du cycle sans fin des revanches. Tout a été dit là-dessus. Mais on n'insistera jamais trop sur cette réalité oubliée aujourd'hui : cinq ans après la guerre, les Français et les Allemands n'étaient pas sortis de l'ère de la méfiance ni de la dialectique de la force. Le relèvement de l'économie allemande, toute pacifique fût-elle, inquiétait ses voisins. Les plafonds de production d'acier autorisés par le statut d'occupation étaient atteints. La France s'opposait seule à leur relèvement, contre ses alliés anglo-saxons, peu soucieux de freiner les résultats du travail d'un peuple à nouveau tenu par une main ferme – ferme et démocratique désormais. Les arguties juridiques françaises ne pouvaient rien contre cette évolution naturelle, mais quel gouvernement à Paris, aurait eu le courage d'y renoncer et de s'exposer aux attaques conjuguées de la droite et de la gauche nationalistes ?

L'enjeu d'une rivalité pour la domination du monde

De l'autre côté de la frontière cependant, le Chancelier allemand, avec une égale habileté, et une plus grande pugnacité, revendiquait pour son peuple tous les droits à la personnalité internationale. S'il y eût manqué, une opposition socialiste vigoureuse l'eût appelé à l'ordre. Robert Schuman et Konrad Adenauer avaient, plus que la majorité de leurs concitoyens, le désir et quelques raisons personnelles profondes de s'entendre, mais la raison d'Etat les opposait. Quatre mois plus tôt, ils s'étaient heurtés, à Bonn, à propos de l'imbroglio sarrois. Le ministre français en avait été d'autant plus affecté qu'il ne pensait pas vraiment que la Sarre pût devenir française, comme il était tenu de le réclamer dans toutes les conférences diplomatiques. Il savait que la bonne solution serait l'européanisation des ressources charbonnières de la Sarre, mais comment l'organiser, il se le demandait en vain.

Divisée en elle-même, l'Europe était également l'enjeu d'une rivalité pour la domination du monde entre les Américains et les Soviétiques. La guerre menaçait périodiquement de dégénérer en conflit planétaire, Berlin était une poudrière, et le relèvement trop rapide de la puissance de l'Allemagne occidentale pouvait en être le détonateur. Quand les Russes firent exploser la bombe A, ce ne fut pas cette sorte de soulagement que nous puisons aujourd'hui dans le concept de l'équilibre de la terreur mais, au contraire, le sentiment que l'Apocalypse menaçait réellement une humanité qui ne savait plus se conduire. L'ONU n'avait déjà plus de crédit. Les conférences des quatre Grands étaient des affrontements et, même en formation restreinte, les trois Alliés occidentaux trouvaient difficilement un point d'accord. C'est ainsi que leur réunion du 10 mai à Londres promettait d'être orageuse, car les Anglais et les Américains allaient demander à la France de

s'associer à la levée des plus pesantes tutelles sur l'Allemagne, solution qu'ils appliqueraient à défaut de suggestion constructive de Paris.

Robert Schuman se souvenait qu'à la précédente rencontre des Trois à Washington, à l'automne 1949, Dean Acheson avait conclu : « Nous sommes tout à fait d'accord pour confier à notre collègue français le soin de définir notre politique commune à l'égard de l'Allemagne ». Depuis ce jour, il cherchait une formule, interrogeait ses visiteurs : « Que faire ? ». Paradoxalement, les conseils les plus généreux lui venaient d'outre-Rhin. Par deux fois Adenauer, en mars 1950, lance à travers son porte-voix, Kingsbury Smith, directeur de la grande agence américaine INS, un appel grandiose : « Une union entre la France et l'Allemagne donnerait une vie nouvelle et une puissante impulsion à l'Europe, qui est gravement malade. Cette union complète devrait entraîner la fusion des économies, des parlements et des nationalités ». C'était la transposition continentale de la proposition faite à la France par Churchill en 1940, à l'initiative de Jean Monnet.

Et Adenauer de conclure : « Ainsi, le désir français de sécurité serait satisfait et le réveil d'un nationalisme allemand empêché. »

En France, l'écho de cette suggestion fut vite étouffé. « Pas vous ou pas cela », répondit-on au Chancelier allemand. « Et en tout cas pas maintenant ». Ce n'était, à vrai dire jamais le moment pour des propositions audacieuses et même M. Schuman déclarait alors : « Nous devons sans doute envisager des transferts de souveraineté mais ce n'est pas pour demain… ». L'Allemagne n'avait pas droit à la parole parce qu'elle était mineure, et personne ne voulait prendre l'initiative de l'affranchir. La situation était bloquée. C'est alors, comme l'a écrit de Gaulle, que vint l'Inspirateur.

Changer les choses pour changer les esprits

En avril 1950, Jean Monnet est comme tous les ans dans les Alpes, où il fait de longues promenades. Dans les gîtes, à l'étape du soir, il écrit ses réflexions :

« De quelque côté qu'on se tourne, dans la situation du monde actuel, on ne rencontre que des impasses, qu'il s'agisse de l'acceptation grandissante d'une guerre jugée inévitable, du problème de l'Allemagne, de la continuation du relèvement français, de l'organisation de l'Europe, de la place même de la France dans l'Europe et dans le monde. D'une pareille situation, il n'est qu'un moyen de sortir : une action concrète et résolue, portant sur un point limité mais décisif, qui entraîne sur ce point un changement fondamental et, de proche en proche, modifie les termes mêmes de l'ensemble des problèmes ».

C'est la méthode qui a toujours été la sienne : « changer le contexte ». Il y revient avec son obstination légendaire et nous devons le suivre dans sa pensée, même lorsqu'elle semble se répéter, si nous voulons comprendre l'origine de la Communauté :

« Il faut changer le cours des événements. Pour cela, il faut changer l'esprit des hommes. Des paroles n'y suffisent pas, seule une action immédiate portant sur un point essentiel peut changer l'état statique actuel. Il faut une action profonde, réelle, immédiate et dramatique qui change les choses et fasse entrer dans la réalité les espoirs auxquels les peuples sont sur le point de ne plus croire ».

Jean Monnet décrit ensuite les scénarios probables de la guerre froide, « dont l'objectif essentiel est de faire céder l'adversaire, première phase de la guerre véritable ». Les Américains voudront intégrer l'Allemagne, en tant que nation souveraine, dans le système occidental. Les Russes ne l'accepteront pas. Les Français réapprendront la peur. Il développe les conséquences absurdes de cet enchaînement, qui se brisera vite sur quelque action violente. Et à nouveau : « Il ne faut pas chercher à régler le problème allemand, qui ne peut l'être avec les données actuelles. Il faut en changer les données en les transformant ». Comment ? « … à la fois par la création de conditions économiques de base communes et par l'instauration d'autorités nouvelles acceptées par les souverainetés nationales ».

C'est tout, quant au dispositif. Mais Jean Monnet est ainsi fait que lorsque sa réflexion continue l'amène à

une conclusion sur un problème, l'action vient naturellement. S'il ne voit pas clair, il n'insiste pas ; c'est que le problème n'est pas mûr. L'essentiel pour lui est d'être convaincu que le moment est venu de faire quelque chose. Quoi exactement, il le précisera peu à peu au cours de consultations, il l'essaiera sur son entourage. Quand il revient à Paris, le 28 avril, avec cinq pages de réflexions, il n'a pas d'idée sur la forme de cette « autorité nouvelle », sauf qu'il se souvient d'en avoir discuté pendant la guerre à Alger avec René Mayer, Marjolin et Hirsch, à un moment où l'on commençait à rêver d'un avenir possible. On trouve ce rêve dans une interview qu'il donne à Fortune en 1944 : c'était la mise en commun des grands gisements d'acier et de charbon sous une autorité européenne à laquelle les nations délégueraient leur souveraineté, dans une union qui pourrait supprimer les douanes, créer un grand marché, empêcher les rivalités nationales. « Mais où commencer et jusqu'où aller ? l'Angleterre pourra-t-elle être embarquée ? Sans elle l'Europe unie redeviendrait trop vite à une Europe allemande ».

Les neuf versions

Il semble que toute la CECA et ses problèmes soient déjà dans ce schéma, mais Jean Monnet se défend d'être un visionnaire. Pour lui, le rêve de 1944 est une chose, la réalité de 1950 est autre chose. En fait, c'est une redécouverte totale du problème, sous l'empire cette fois de la nécessité, maîtresse de l'action. « Action profonde, immédiate et dramatique », a-t-il écrit. Cela lui laisse peu de temps pour consulter peu de gens, si le secret, comme il le croit, doit être total. Il parle à Hirsch, son plus proche confident. Le hasard fait venir rue de Martignac le professeur Paul Reuter, jurisconsulte au Quai d'Orsay. Monnet essaie sur lui une de ses idées, le résultat est si bon que tout le projet y passe. Reuter est séquestré et, pendant le week-end du 16 avril, contribue avec Monnet et Hirsch à la première version de la déclaration lue le 8 mai.

D'emblée fuse la formule historique : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques ». Elle subsistera jusqu'au neuvième et dernier projet, daté du 6 mai. C'est donc entre le 16 avril et le 6 mai que fut élaborée une proposition dont chaque mot a été pesé de manière à ne laisser aucun recul, aucune échappatoire à ceux qui l'accepteraient. L'exégèse de ces textes successifs ferait apparaître les progrès apportés à la formulation d'une idée invariable : « Ouvrir une brèche dans le rempart des souverainetés nationales, y entraîner les Etats européens vers l'unité et la fédération ». Cette phrase de Jean Monnet ne figure plus dans les versions suivantes, mais elle les a irradiées. On voit « l'autorité internationale » du 16 avril devenue déjà le 17 avril « l'autorité commune » et, le 27 avril, « Haute Autorité commune » : Reuter est passé par là. Dans le troisième projet, les décisions de la Haute Autorité seront obligatoires, dans le sixième elles seront seulement acceptées par les pays, dans le huitième elle les lieront : Monnet n'a pas cédé. Très vite, Uri a été mis dans le secret : la partie économique prend plus de rigueur, le style devient plus élégant. Le cercle des conjurés est fermé. Il s'entrouvrira pour le directeur de cabinet de M. Schuman, Bernard Clappier.

La proposition s'adresse à l'Allemagne au premier chef. Mais dès la seconde version, elle est « ouverte à la participation des autres pays d'Europe ». Son « extension graduelle aux autres domaines de l'économie » figure dans le projet d'origine. Ainsi peut-on mesurer, en sondant les racines, l'ambition de ceux qui ont planté le premier arbre de l'Europe. Le charbon et l'acier ne sont visiblement qu'un moyen. La CECA n'avait pas sa fin en elle-même, elle n'aura pas été, comme on a tendance à le croire aujourd'hui, un rameau desséché de la généalogie européenne. Elle en reste la souche.

Adenauer : « J'accepte de tout cœur »

Le vendredi 28 avril, Jean Monnet juge que le moment est venu d'agir. On ne peut attendre un projet parfait, l'essentiel est déjà là, et la réunion de Londres approche. Il écrit à Georges Bidault, président du Conseil, en lui envoyant le texte de la proposition qu'il souhaite voir lancée par le gouvernement français. Il lui demande un rendez-vous urgent. Ce même jour, il voit Bernard Clappier et lui remet le texte pour que Robert Schuman soit au courant.

Le soir même, Clappier accompagne à la gare de l'Est son ministre qui va passer le week-end à Scy-Chazelles : – « Lisez ce papier, c'est considérable ». Jean Monnet n'eut jamais le rendez-vous demandé à

Georges Bidault, mais en revanche Clappier lui téléphona dès le lundi : M. Schuman est revenu, il a lu le papier, et il m'a dit : – « Je marche ». Il marche résolument, mais toujours à pas feutrés. Il fera vaguement allusion au projet au Conseil des ministres du 2 mai. Bidault reprochera alors à Monnet de ne pas l'avoir informé en temps voulu, et le premier. « Mais je vous ai écrit le 28 avril… ». Bidault cherche dans un tiroir et retrouve la lettre, qu'il n'avait apparemment pas lue. La vérité est qu'il nourrissait au même moment son propre grand projet de Haut Conseil de l'Atlantique.

La semaine qui commence le 3 mai est employée à parfaire le texte, qui reste entièrement confidentiel, sauf pour deux ministres, René Pleven et René Mayer, qui promettent de l'appuyer. Les industries concernées ne se doutent de rien, elles n'ont pas été consultées, et pas davantage les administrations de tutelle. Mais qui se préoccupe du principal intéressé, le destinataire direct de la proposition, le chancelier Adenauer ?
M. Schuman dira plus tard : « Une telle offre n'avait pas été faite sans qu'on se fût assuré qu'elle serait bien accueillie ». On pouvait certes présumer qu'elle le serait, et dans ses Mémoires, Adenauer ne se souvient que de la lettre que lui fit porter M. Schuman le matin du 9 mai, pendant le Conseil des ministres français. Le Chancelier lui répondit sur le champ : « J'accepte de tout cœur votre proposition ». Mais une légende tenace veut que, dès le samedi 6, un émissaire français ait été vu à la Chancellerie. Ce point mineur reste à éclaircir. Plus étonnante est l'aventure qui arriva à M. Acheson.

L'aventure de M. Acheson

Le secrétaire d'Etat américain, sur la route de Londres, fit escale à Paris le dimanche et, par courtoisie, demanda à voir Robert Schuman. Ce dernier eut alors à trancher ce cas de conscience : parler de tout et cacher l'essentiel à son collègue américain qu'il rejoindrait deux jours plus tard pour régler le problème allemand sur des bases périmées serait un procédé peu loyal et maladroit – d'autant que l'accord des Etats-Unis serait nécessaire pour autoriser l'Allemagne, encore sous contrôle, à accepter l'offre française. Mais le mettre dans le complot serait l'embarrasser, et discriminer l'autre allié, la Grande-Bretagne. Il fut décidé que M. Acheson devait être informé sous le sceau du secret et, par la même occasion, fortement convaincu.
L'affaire ne fut pas si facile, parce que le nouveau conjuré vit des inconvénients à ce qu'il crut être, de prime abord, un nouveau cartel européen de l'acier. Il fallut la persuasion de Jean Monnet pour le rassurer. Mais la leçon avait porté : « Si Acheson a pu penser cela, c'est que nous n'avons pas été assez clairs sur ce point », dit Monnet qui commanda à Uri la note « A l'opposé d'un cartel… », qui fut attachée le mardi au texte de la déclaration.

Ce mardi fut douloureux pour Acheson, qui déjeunait avec Bevin lorsqu'on annonça René Massigli. L'ambassadeur de France venait de recevoir, en même temps que le texte dont il entendait parler pour la première fois, la mission d'en informer le gouvernement anglais. Acheson, lié par le secret, simula l'ignorance, mais Bevin n'en crut rien et, laissant éclater une de ses célèbres colères, l'accusa d'avoir comploté à Paris contre l'Angleterre.

L'Ambassadeur de France, lui, avait eu droit à une réponse froide et formelle : « Avant d'avoir lu plus attentivement votre proposition, je n'ai rien à en dire » – mais aussi à une réflexion « off the record » : « Je crois bien qu'entre nos deux pays quelque chose vient de changer ». Ainsi débutèrent les conversations franco-anglaises sur ce qu'on appellerait, quelques heures plus tard, le Plan Schuman. Ces conversations, qui allaient prendre rapidement un tour dramatique, et se prolonger jusqu'au 3 juin, constituent un épisode en soi que nous raconterons dans un prochain article.

Jean Monnet de Londres à Bonn

Le soir du 9 mai, le décor avait changé sur la scène européenne. Des cloisons historiques étaient tombées, sans bruit. Les agences de presse avaient pris de vitesse les ambassadeurs et l'opinion était déjà gagnée quand les gouvernements se réunirent pour délibérer. Encore Adenauer jugea-t-il superflu de réunir ses ministres. « La proposition qui vient de nous être lancée, déclara-t-il dans l'après-midi, est une initiative généreuse à notre égard. Elle n'est pas faite de formules générales, mais de suggestions concrètes qui reposent sur la base de l'égalité des droits ». Le 10 au matin, le comte Sforza, ministre des Affaires étrangères, apportait l'accord de l'Italie. Dès lors, celui des pays du Bénélux ne faisait plus de doute, bien

que les gouvernements et les intérêts eussent souhaité des éclaircissements : mais les opinions publiques les pressaient de s'engager. L'Europe des Six s'était constituée quasi spontanément autour de celle des Deux. Il n'en demeure pas moins que dans l'esprit des auteurs de la proposition, seule l'acceptation allemande était nécessaire et elle eût été suffisante pour nouer le pacte communautaire. Monnet et Schuman avaient pris le beau risque de l'union franco-allemande, et l'on a pu les entendre regretter par la suite qu'elle n'ait pas été plus généreuse, plus complète et, s'il l'eût fallu, plus exclusive dès le premier jour, car seule l'audace extrême était la réponse naturelle aux défis de 1950. Alors qu'une idée inconcevable avait été acceptée sans discussion, on allait pendant des années refuser les progrès simplement raisonnables. C'était donc le moment du destin pour l'Europe et les opinions publiques enthousiastes ne s'y trompèrent pas.

Désormais, il fallait aller vite. Robert Schuman à Londres est harcelé de questions concrètes par les Anglais, qui s'imaginent que son plan est un monument technique savamment construit. Or, il n'en connaît rien de plus que les trois pages qu'il a lues et, à vrai dire, tout le dossier se borne là. Mais il appelle à l'aide Jean Monnet, qui le rejoint le dimanche 14 mai avec Hirsch et Uri ; leur dialectique sera beaucoup plus dangereuse pour les Anglais que la technique qu'ils redoutaient. Ils comprirent vite qu'il n'y avait pas de plan Schuman, mais une volonté irréductible de changer les relations entre les peuples et, au premier chef, entre la France et l'Allemagne. Poussé par Sir Stafford Cripps, Jean Monnet a alors cette réponse qui donne une des clefs les plus importantes de l'histoire européenne depuis vingt-cinq ans : Mon cher ami, vous connaissez mes sentiments envers l'Angleterre depuis plus de trente ans et vous ne pouvez pas les mettre en doute. Je souhaite de tout cœur que vous vous engagiez dans l'entreprise au départ. Mais si ce n'était pas le cas, nous irons de l'avant sans vous, et je suis convaincu que, réalistes comme vous l'êtes, vous vous ajusterez aux frais lorsque vous constaterez que nous aurons réussi ». Les Français revinrent à Paris.

Le 23 mai, Jean Monnet est à Bonn dans le bureau d'Adenauer, avec Bernard Clappier. Les minutes de l'entretien, bien que rédigées par un diplomate, laissent percer l'émotion. Les deux hommes ne se connaissent pas, mais dès ce jour s'installe entre eux une amitié féconde. Ils convinrent que l'essentiel était d'aboutir rapidement à un traité général. Les experts viendraient ensuite. Si cette méthode ne fut pas respectée dans la rédaction du traité, si la primauté du politique dût reculer devant l'exigence technique, Adenauer et Monnet s'efforceront toujours, en accord, de tenir la ligne qu'ils s'étaient fixée ce jour là. « Voyez-vous, Monsieur Monnet, dit le Chancelier en reconduisant son visiteur, si je parviens à mener à bien cette tâche, j'estime que je n'aurai pas perdu ma vie ».

Deux jours plus tard, le 25 mai, les Français proposaient aux Anglais, aux Allemands, aux Belges, aux Néerlandais, aux Luxembourgeois, aux Italiens de se réunir avec eux pour négocier sur la base des principes et des engagements de la déclaration du 9 mai. Cette première salve allait déclencher avec Londres une bataille de communiqués exprimant et dissimulant à la fois un conflit majeur de principes et d'intérêts qui n'a connu, depuis un quart de siècle, que des trêves armées et que le vote des Anglais, dans les prochains jours, viendra clore officiellement.

François Fontaine